

DPC - Développement Professionnel Continu : Inscription programme Eté 2019
3 étapes OBLIGATOIRES pour réussir votre « Action DPC » :

Pour vous inscrire à une session de DPC, vous devez faire une double inscription :
 en ligne : sur le site www.mondpc.fr et par courrier postal dès maintenant

(en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de caution de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins);

1^{ère} étape : remplir la grille EPP d'auto-évaluation avant le stage après avoir reçu le code d'accès par mail,

2^{ème} étape : séquence présentielle (2 jours en Juillet 2019) au NOVOTEL – Massy Palaiseau (91)

3^{ème} étape : remplir le questionnaire d'impact avec votre formateur, après avoir suivi l'étape présentielle.

Je soussigné(e).....

Orthophoniste libéral(e), Date de naissance (OBLIGATOIRE).....

Adresse professionnelle complète.....

Numéro de téléphone (obligatoire)

Numéro de Portable.....

e-mail :

Numéro ADELI.....

déclare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :

Cocher
votre
choix :

Module n°30 : **Analyse des difficultés liées à la compréhension du langage mathématique : rééducation dans les domaines de l'espace et de la géométrie.**

Mercredi 03 Juillet de 9h à 17h30 et Jeudi 04 Juillet 2019 de 9h à 17h30

Formateur : Claudine DECOUR CHARLET, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900030 - Session 1)

Choix du
module 30

Module n°31 : **Fonctions exécutives et troubles d'apprentissage développementaux du langage oral et écrit.**

Mercredi 03 Juillet de 9h à 17h30 et Jeudi 04 Juillet 2019 de 9h à 17h30

Formateur : Gilles LELOUP, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900031 - Session 1)

Choix du
module 31 :

Module n°32 : **Les Aphasies non fluentes : Rééducation des capacités de communication fonctionnelles.**

Mercredi 03 Juillet de 9h à 17h30 et Jeudi 04 Juillet 2019 de 9h à 17h30

Formateur : Sophie CHOMEL, Orthophoniste et Neuropsychologue. (Réf. de l'action DPC : 18171900032 - Session 1)

Choix du
module 32 :

Module n°33 : **La rééducation de la voix dans les dysphonies.**

Mercredi 03 Juillet de 9h à 17h30 et Jeudi 04 Juillet 2019 de 9h à 17h30

Formateur : Benoît AMY DE LA BRETEQUE, Phoniatre. (Réf. de l'action DPC : 18171900033 - Session 1)

Choix du
module 33 :

Module n°34 : **Le Lidcombe expert et le STS programme pour l'enfant d'âge scolaire : Etude de cas cliniques.**

(Attention : il faut obligatoirement avoir suivi la formation initiale sur le programme Lidcombe pour vous inscrire à cette formation)

Mercredi 03 Juillet de 9h à 17h30 et Jeudi 04 Juillet 2019 de 9h à 17h30

Formateur : Véronique AUMONT BOUCAND, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900034 - Session 1)

Choix du
module 34 :

Nous sommes dans l'attente des votes des budgets DPC et FIF-PL pour l'année 2019. Ces enveloppes devraient être connues à la fin de l'année 2018. Normalement, les montants devraient être sensiblement les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

> pour l'ANDPC un forfait de 851,90 € par orthophoniste, qui se décompose de la manière suivante :

431,90 € pour vous, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet,

et 420 € pour l'ODPC (l'organisme de formation) que vous choisirez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à un seul module par an sur le site www.mondpc.fr. (Référence de l'organisme AEPVLC : 1817).

Si vous n'avez pas encore validé votre demande de prise en charge DPC en passant par le site www.mondpc.fr, nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli à réception de cette présente fiche d'inscription.

> pour le FIF-PL, un remboursement de 150 euros par jour de stage (soit 300€ de remboursement sur les 420€ facturés par l'AEPVLC), somme limitée à 900 euros par an et par professionnel pour l'année 2018.

Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors ce module :

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.

- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.

Toutes nos formations sont en cours d'agrément auprès du FIF-PL pour 2019. Toutes les informations au 06.95.68.56.74.

Je m'engage à suivre l'intégralité des 2 jours de stage au NOVOTEL -18/20 Rue Emile BAUDOT - 91120 -Palaiseau.

Fait à

Le

Signature faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé».